

## Antonia Leugers

### LES ORDRES RELIGIEUX: DES VECTEURS DE LA CULTURE COURTISES PAR L'ETAT

*Les „aides discrétionnaires“ du „Fonds culturel“ du  
ministère des Affaires étrangères (de 1925 à 1935)\**

*La „politique culturelle“ à la recherche de „vecteurs de  
la culture“*

A la fin de l'année 1924, le professeur Georg Schreiber, membre du parti politique allemand du Centre catholique [Zentrum], député au Reichstag, prélat et historien de l'Eglise, définissait comme tâche principale du Centre au sein de la République de Weimar la „politique culturelle“ [Kulturpolitik]. „C'est du fondement des idées de la politique culturelle que les domaines respectifs de la politique sociale, économique, constitutionnelle et même des Affaires étrangères tirent leurs motivations et leurs normes, c'est-à-dire en fait leurs buts ultimes“. „Seule la politique culturelle est apte à donner à toute politique l'esprit, l'âme, la teneur morale, le rayonnement des idées et la force rectiligne d'un but ultime; elle met entre parenthèses les détails et les antagonismes; par nature, elle est synthèse, galbe et harmonisation.“ Le Centre professe un „christianisme qui est un pouvoir culturel public et des idées chrétiennes qui véhiculent des réalités et des dominances culturelles d'une valeur absolue.“ Le droit naturel doit servir d'orientation pour surmonter les „étroitesse nationaliste“ incompatibles avec son „universalisme chrétien“.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Georg Schreiber, *Zentrum und deutsche Politik. Ein Handbuch zu den  
Dezemberwahlen 1924*, Berlin 1924, p. 98-102. Cité d'après: Heinz  
Hürten, *Deutsche Katholiken 1918-1945*, Paderborn et al. 1992, p.  
86s. Schreiber fonda en 1927 la "Forschungsstelle für Auslands-  
deutschtum und Auslandskunde" à Münster.

Deux années plus tard, le secrétaire général de la Conférence des supérieurs [Superioren-Konferenz], le Père bénédictin Ansgar Sinnigen, reconnaissait avec satisfaction qu'il devait au prélat Schreiber ses bons contacts avec le service culturel du ministère des Affaires étrangères. Déjà lors de l'assemblée générale de la Conférence des supérieurs de 1925 à laquelle participaient les abbés et les provinciaux des ordres et congrégations ecclésiastiques du Reich allemand, on remarquait de façon ostensible parmi tous les habits ecclésiastiques figurant sur la photo de groupe<sup>2</sup> les deux vêtements civils du conseiller de légation Dr. Hermann Südhof (des Affaires étrangères) [Auswärtiges Amt] et du conseiller privé Dr. Schellberg (du ministère prussien de l'Education et des Cultes) [Preußisches Kultusministerium], ce qui semblait en effet souligner la particularité de cette coopération. Celle-ci était si extraordinaire que le secrétaire général se sentit obligé d'y faire explicitement référence. En 1926, Sinnigen exhorta les supérieurs des ordres à être „très prudents“ car les subventions obtenues de Berlin étaient des „caisses noires“ ne figurant pas au budget! „Le gouvernement allemand a reconnu qu'en aidant les deux grandes confessions dans leurs affaires ecclésiastiques, ce sont aussi les affaires du Reich et des Allemands de l'étranger qui sont promues. Mais pour des raisons facilement compréhensibles, il est absolument exclu de divulguer que des institutions ecclésiastiques sont soutenues par des fonds du gouvernement“.<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> Photo de la Conférence des supérieurs de 1925 à Limbourg, in: Antonia Leugers, *Interessenpolitik und Solidarität. 100 Jahre Superioren-Konferenz - Vereinigung Deutscher Ordensoberrn*, Francfort/M. 1999, p. 449. Pour des raisons pratiques, le terme d'"ordres" sera utilisé dans cette contribution de façon générique nonobstant les acceptions diverses au regard du droit canon.

<sup>3</sup> Superioren-Konferenz -Protokoll, 5-6/5/1926. Archiv Vereinigung Deutscher Ordensoberrn, Bonn.

La grandiose description du „rayonnement des idées“ d’une „politique culturelle“ telle que l’avait caractérisée le prélat Schreiber avec tant d’emphase semblerait incompatible avec l’existence équivoque d’une „caisse noire“ issue d’un „fonds culturel“ des Affaires étrangères si Schreiber lui-même ne présidait pas la commission des experts responsables de l’octroi de ces fonds et ne résolvait ainsi de façon toute pragmatique le dilemme entre concept idéaliste et „Realpolitik“. Cette subvention singulière des ordres et des congrégations en tant que vecteurs de la culture auxquels le gouvernement allemand s’intéressa particulièrement entre 1925 et 1935 va faire l’objet de l’étude des pages suivantes.<sup>4</sup>

*Les œuvres missionnaires: religieuses, apolitiques, supranationales?*

Après le „Kulturkampf“, les ordres et les congrégations du Reich allemand eurent bien du mal à récupérer leur droit d’existence voire à obtenir une nouvelle autorisation pour les communautés religieuses qui n’étaient pas établies en Allemagne avant les lois de mai 1875. Cette dernière possibilité s’offrait particulièrement aux ordres missionnaires actifs dans les „protectorats“ allemands et les

---

<sup>4</sup> Pour les protestants, on ne trouve rien de comparable chez: Hartmut Lehmann, *Missionaries without Empire: German Protestant Missionary Efforts in the Interwar Period (1919-1939)*, in: Brian Stanley (Ed.), *Missions, Nationalism, and the End of Empire*, Grand Rapids, Michigan, Cambridge 2003, p. 40-50; Roland Löffler, *Protestantismus und Auslandsdeutschum in der Weimarer Republik und dem Dritten Reich*, in: Michael Geyer/ Hartmut Lehmann (Eds.), *Religion and Nation. Nation und Religion. Beiträge zu einer unbewältigten Geschichte*, Göttingen 2004, p. 298-335, ici: p. 330: Il n’y est question que d’une assistance, de façon générale; de même chez: Christiane Tichy, *Deutsche evangelische Auslandsgemeinden in Frankreich 1918-1944*, Stuttgart et al. 2000, p. 20.

colonies.<sup>5</sup> La Conférence des supérieurs, des abbés et des provinciaux faisait office, depuis 1898, de représentante des intérêts des ordres religieux et des congrégations missionnaires.<sup>6</sup> Un rôle accru lui échut après la première guerre mondiale, lorsqu'il s'agit d'entériner la „nécessité d'une résistance unie contre les paragraphes de Versailles concernant les missions“.<sup>7</sup>

L'article 231 du traité de paix de Versailles imputait à l'Allemagne et à ses alliés l'entière responsabilité de la guerre. Après la perte des colonies allemandes, l'article 438 du traité de Versailles signifiait également la fin des missions allemandes dans les territoires alliés ou auprès des puissances leur étant associées. L'expulsion par la force des missionnaires allemands hors de leurs aires de travail fut considérée par ceux-ci comme une humiliation et comme le mépris de leurs réalisations. C'est précisément „le caractère purement religieux, apolitique et supranational d'une mission“ qui permettait aux gouvernements, selon l'espoir des missionnaires en 1919, de „les laisser s'implanter dans leurs colonies sans distinction de nationalité“.<sup>8</sup> Cette description typiquement idéale de

---

<sup>5</sup> Cf. Peter Häger, *Klöster nach dem Kulturkampf. Zur preußischen Genehmigungspolitik gegenüber den katholischen Männerorden in der Provinz Westfalen zwischen 1887 und 1919*, Paderborn 1997; Antonia Leugers, *Eine geistliche Unternehmensgeschichte. Die Limburger Pallottiner-Provinz 1892-1932*, St. Ottilien 2004, p. 19-40.

<sup>6</sup> Concernant l'histoire de la Conférence des supérieurs, cf.: Leugers, *Interessenpolitik*.

<sup>7</sup> Steyler Missionspater Schwager an Superioren-Konferenz - Vorstand, 27/1/1923. Archivum Generale, Societas Verbi Divini, Rome, 26.

<sup>8</sup> Grundsätze und Erklärungen zur Missionsfrage, 23/7/1919. Archiv Vereinigung Deutscher Ordensobern, Bonn, WV. Imprimé in: H. A. Krose (Ed.), *Kirchliches Handbuch für das Katholische Deutschland*, vol. 9, Fribourg-en-Brisgau 1920, p. 126-128, ici: p. 127. Concernant le révisionnisme colonial, l'humiliation nationale, les tentatives culturelles de réhabilitation, les rêves d'espace vital, cf. Christian Rogowski, "Heraus mit unseren Kolonien!" Der Kolonialrevisionismus der Weimarer Republik und die "Hamburger Koloni-

leurs activités – très en accord avec l'élimination des „étroitesse nationaliste incompatible avec l'universalisme chrétien“ chère à Schreiber – se vit cependant fortement modifiée quant à ses contenus auprès des missionnaires allemands qui coopérèrent avec le ministère des Affaires étrangères.

*Les ordres religieux: des „vecteurs culturels“ de la „germanité“ à l'étranger*

Plusieurs phénomènes corroborèrent à l'établissement tant d'une politique que d'une pastorale à l'intention des „Allemands de l'étranger“ qui n'étaient pas qu'issus de vagues successives d'immigration: il y eut d'abord la perte des colonies allemandes (le Sud-Ouest africain, le Cameroun, le Togo, l'Afrique orientale, le Nord de la Nouvelle-Guinée, l'archipel Bismarck, les îles Marshall, l'île Nauru, les Mariannes, les Carolines, l'archipel de Palaos, une partie de l'archipel des Samoa, Kiao-Tchéou en Chine dont le bail était attribué pour 99 ans). A cela s'ajouta la perte ressentie de façon bien plus douloureuse des territoires anciennement allemands (l'Alsace-Lorraine, la Posnanie, la Prusse occidentale, le territoire de Hlucin, le territoire de Memel; Dantzig qui devient ville libre), les plébiscites (à Eupen et Malmédy, dans le Slesvig du Nord, dans certaines parties de la Prusse orientale et de la Haute-Silésie) ainsi que l'administration par la Société des Nations de la Sarre pour 15 ans (jusqu'en 1935). Le phénomène des „Allemands de l'étranger“<sup>9</sup> – qui avait déjà pris

---

alwoche" von 1926, in: Birthe Kundrus (Ed.), *Phantasiereiche. Zur Kulturgeschichte des deutschen Kolonialismus*, Frankfurt/M. 2003, p. 243-262, ici: p. 248-251; Dirk van Laak, "Ist je ein Reich, das es nicht gab, so gut verwaltet worden?" Der imaginäre Ausbau der imperialen Infrastruktur in Deutschland nach 1918, in: *ibid.*, p. 71-90.

<sup>9</sup> Cf. Peter Widmann, *Auslandsdeutsche*, in: Wolfgang Benz/ Hermann Graml/ Hermann Weiß (Eds.), *Enzyklopädie des Nationalsozialismus*, 3ième édition, Munich 1998, p. 383; Tammo Luther, *Volks-*

une ampleur mondiale à la suite de plusieurs vagues d'émigration hors du Reich allemand – fit l'objet d'une attention renouvelée tant de la part des hommes politiques que de celle des ecclésiastiques, dans un but pastoral.

Lorsqu'à la suite de la première guerre mondiale, le Reich allemand se retrouva privé de pouvoirs politiques et économiques et incapable de mener une politique extérieure traditionnelle, le ministère des Affaires étrangères commença par établir un service culturel.<sup>10</sup> Le service IX „Germanité à l'étranger et affaires culturelles“ [Deutschtum im Ausland und kulturelle Angelegenheiten] fut créé au printemps 1920, puis débaptisé en „service VI“ à partir de 1922. Vint s'y ajouter, en 1924, le département D „Missions et ordres catholiques“, placé sous la direction du conseiller de légation August Hommerich, un ancien disciple des missionnaires de Steyl [Steyler Missionare].<sup>11</sup> Le service culturel s'occupait des écoles allemandes de l'étranger, des institutions ecclésiastiques allemandes à

---

*tumspolitik des Deutschen Reiches 1933-1938. Die Auslandsdeutschen im Spannungsfeld zwischen Traditionalisten und Nationalisten*, Stuttgart 2004, p. 25-30; Helmut Pieper, *Die Minderheitenfrage und das Deutsche Reich 1919-1933/34*, Hambourg 1974, p. 53-68, 124-127.

<sup>10</sup> Cf. Kurt Düwell, *Deutschlands Auswärtige Kulturpolitik 1918-1932. Grundlinien und Dokumente*, Cologne, Vienne 1976, p. 32-34, 78-99, 109s.; id., *Die Gründung der Kulturpolitischen Abteilung im Auswärtigen Amt 1919/20 als Neuanfang. Inhaltliche und organisatorische Strukturen der Reform auswärtiger Kulturpolitik nach dem Ersten Weltkrieg*, in: id./ Werner Link (Eds.), *Deutsche auswärtige Kulturpolitik seit 1871. Geschichte und Struktur*, Cologne, Vienne 1981, p. 46-61; Manfred Abelein, *Die Kulturpolitik des Deutschen Reiches und der Bundesrepublik Deutschland. Ihre verfassungsgeschichtliche Entwicklung und ihre verfassungsrechtlichen Probleme*, Cologne, Opladen 1968.

<sup>11</sup> Hommerich an Steyler Missionspater Freytag, 13/9/1924. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62173. Rapporteur: conseiller de légation Dr. August Hommerich (1875-1925), responsable du département „Missions et ordres catholiques“ au sein du ministère des Affaires étrangères, ancien disciple des missionnaires de Steyl à Steyl et à Mödling, près de Vienne.

l'extérieur et soutenait les activités culturelles des ressortissants allemands autant que celles des citoyens d'origine allemande mais possédant une autre nationalité. La politique culturelle d'un pays ayant perdu la guerre se concentrait sciemment sur une propagande culturelle à l'étranger visant à consolider et pérenniser la „portée mondiale“ de la culture allemande mais aussi dans le but d'utiliser cette politique culturelle extérieure comme un „succédané à des fins de pouvoir politique“. <sup>12</sup> Afin de laisser la porte ouverte à une révision du traité de Versailles par la récupération de territoires anciennement allemands, le ministère des Affaires étrangères tentait de contrecarrer l'assimilation rampante voire l'émigration des Allemands vivant dans ces territoires. Un des moyens mis en œuvre consistait en transferts de fonds secrets par l'entremise de „sociétés écrans“ pour assurer les biens fonciers et l'existence économique de ces Allemands. Un soutien financier ouvert de la part du Reich allemand aurait en effet équivalu à une ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat souverain et aurait immédiatement été taxé d'irrédentisme et sanctionné comme tel par les puissances victorieuses. <sup>13</sup> Un autre moyen était de faire appel à des „vecteurs culturels“ non étatiques – et donc non suspects – susceptibles d'aider le service culturel du ministère des

---

<sup>12</sup> Düwell, *Deutschlands*, p. 247.

<sup>13</sup> Cf. Luther, *Volkstumspolitik*, p. 30-50; Löffler, *Protestantismus*, p. 307-310; Norbert Friedrich Krekeler, *Zur Deutschtumspolitik des Auswärtigen Amtes in den durch den Versailler Vertrag abgetretenen Gebieten 1918-1933. Der Revisionsanspruch und die finanzielle Unterstützung deutscher Volksgruppen in Polen*, thèse de doctorat, Bonn 1972, p. 236s.; Pieper, *Minderheitenfrage*, p. 53s., 61s., 126s. Concernant l'idéologie du peuple, cf. Ingo Haar, Friedrich Valjavec: Ein Historikerleben zwischen den Wiener Schiedssprüchen und der Dokumentation der Vertreibung, in: Lucia Scherzberg (Ed.), *Theologie und Vergangenheitsbewältigung. Eine kritische Bestandsaufnahme im interdisziplinären Vergleich*, Paderborn et al. 2005, p. 103-119.

Affaires étrangères dans la réalisation de ses projets – et à ce titre, les ordres religieux entraient en ligne de compte.

La „Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques“ [Reichsverband für die katholischen Auslandsdeutschen], fondée en octobre 1918 à Coblenche,<sup>14</sup> ne prit cependant véritablement son essor qu'à partir de 1923 lorsque le secrétaire général de la Conférence des supérieurs, Sinnigen, en prit la tête, en union personnelle et dans les mêmes locaux. Pour louer ces bureaux, le ministère des Affaires étrangères avait spécialement attesté que les activités de la Fédération étaient d'utilité publique et „dans l'intérêt du Reich“.<sup>15</sup> Sinnigen fut élu aussi à la présidence et dans les comités centraux de plusieurs organisations dont celles des associations germaniques et coloniales. Les ordres et congrégations privés de leurs missions cherchaient de nouveaux terrains d'action et les trouvèrent dans la pastorale destinée aux „Allemands de l'étranger“. Le ministère des Affaires étrangères qui se définissait comme „administration d'un Etat religieusement neutre“ découvrait les communautés religieuses désormais dans leur „fonction de vecteurs culturels de la germanité à l'étranger“.<sup>16</sup>

---

<sup>14</sup> Concernant la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques, cf.: Leugers, *Interessenpolitik*, p. 188-199, 264-268; Erwin Gatz, *Auslandsseelsorge*, in: id. (Ed.), *Kirche und Muttersprache. Auslandsseelsorge. Nichtdeutschsprachige Volksgruppen*, Fribourg-en-Brigau et al. 1992, p. 89-113, ici: p. 94-113; Pia Nordblom, *Für Glaube und Volkstum. Die katholische Wochenzeitung "Der Deutsche in Polen" (1934-1939) in der Auseinandersetzung mit dem Nationalsozialismus*, Paderborn et al. 2000, p. 568-576.

<sup>15</sup> Bestätigung Heilbrons, Auswärtiges Amt, 13/12/1924. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62279.

<sup>16</sup> Vermerk Hommerichs, 13/11/1924. Ibid., R 62212. Le terme de „vecteurs de la culture“ [Kulturträger] avait déjà été employé avant la première guerre mondiale pour les ordres missionnaires: cf. par exemple: *Die Mission als Kulturträgerin*, in: *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* du 24 mars 1910, cité d'après: *Stern von Afrika* 18 (1910), p. 154s.

Lorsqu'en décembre 1924, l'exposition internationale des missions fut inaugurée à Rome,<sup>17</sup> les autorités allemandes avaient déjà effectué au préalable un travail important de préparatifs. Selon l'ambassadeur allemand près le Saint-Siège, Diego von Bergen, l'exposition devait „être mise au service des intérêts allemands“ en montrant „au monde entier“ qu'en expulsant les missionnaires allemands, c'est toute la culture, la civilisation et l'expansion de la foi qui avaient été lésées.<sup>18</sup> Cette exposition revêtait une „importance de politique extérieure“ mais il était évident qu'une „participation des services officiels allemands ne devait en aucun cas apparaître à l'extérieur“.<sup>19</sup> Pour les acteurs politiques, il s'agissait, selon les dires de Richard Meyer, conseiller diplomatique près le Saint-Siège, de combattre l'allégation du traité de Versailles selon laquelle „nous sommes incapables d'avoir des colonies“.<sup>20</sup> Le ministère des Affaires étrangères ne voulait pas manquer „une telle occasion de rendre justice face au monde entier à la culture allemande sur le terrain neutre du Vatican.“ Ce faisant, le pape Pie XI faisait un pas envers l'Allemagne „jusqu'aux limites de la neutralité“.<sup>21</sup>

Dans ses demandes de subvention pour le projet d'exposition, le double secrétaire général Sinnigen, argumentait conformément aux attentes des administrations et outrepassait sciemment le cadre du caractère purement religieux, apolitique et supranational. Les ordres religieux estimaient leur participation absolument nécessaire, pas uniquement „pour des raisons religieuses et missionnaires, mais aussi et surtout dans l'intérêt de la patrie allemande“. Les „performances du zèle allemand et du travail culturel

---

<sup>17</sup> Concernant l'exposition des missions cf.: Leugers, *Interessenpolitik*, p. 183-188.

<sup>18</sup> Bergen an Auswärtiges Amt, 18/5/1923. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62211.

<sup>19</sup> Aufzeichnung Oberregierungsrat Dr. Meyer, 15/11/1923. Ibid.

<sup>20</sup> Meyer an Heilbron, Auswärtiges Amt, 3/10/1924. Ibid., 62212.

<sup>21</sup> Aufzeichnung Auswärtiges Amt, 17/6/1924. Ibid., R 62211.

allemand“ pouvaient être montrées à un public international.<sup>22</sup> Les efforts déployés concernaient „des affaires importantes pour la patrie“.<sup>23</sup> Ce faisant, „l'honneur du nom allemand pouvait être restauré dans le monde“.<sup>24</sup>

Et en effet, l'exposition ne présenta pas que des produits issus des coopératives missionnaires mais fut également soutenue par des firmes allemandes spécialisées et par des scientifiques. Le musée allemand de l'hygiène de Dresde, l'institut Robert Koch de Berlin, l'institut d'hygiène de Gelsenkirchen, l'institut de médecine tropicale de Hambourg, toutes ces institutions participèrent à l'exposition des missions au Vatican. Et Sinnigen d'affirmer qu'en présentant des vitrines de musée d'une entreprise spécialisée de Dresde, l'on „offrait à l'industrie allemande une opportunité bienvenue de réclame mondiale“.<sup>25</sup> L'ambassadeur allemand von Bergen s'employa à faire attribuer au professeur Dürck de Munich les moyens nécessaires à la section médicale car il y avait là l'occasion inespérée de montrer de façon percutante „au monde entier, dans un lieu éminent, la supériorité de la science allemande, tout particulièrement, dans le domaine colonial, en ce qui concerne le bien-être des indigènes et de la population européenne“.<sup>26</sup>

Six mois avant l'exposition de Rome, la Conférence des supérieurs se réunit à Berlin au Reichstag où elle organisa, en présence des députés et de représentants ministériels, un colloque dédié à l'importance des missions allemandes „pour la culture allemande et les intérêts de la

---

<sup>22</sup> Sinnigen an Auswärtiges Amt, 7/12/1923. Ibid.

<sup>23</sup> Sinnigen an Auswärtiges Amt, 31/1/1924. Ibid.

<sup>24</sup> Sinnigen an Hommerich, Auswärtiges Amt, 14/6/1924. Ibid.

<sup>25</sup> Sinnigen an Auswärtiges Amt, 13/8/1924. Ibid. On ne trouve pas de références à l'exposition des missions chez: Stefan Wulf, *Das Hamburger Tropeninstitut 1919 bis 1945. Auswärtige Kulturpolitik und Kolonialrevisionismus nach Versailles*, Berlin, Hambourg 1994.

<sup>26</sup> Bergen an Auswärtiges Amt, 3/10/1924. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62212.

patrie“. Les pères donnèrent des informations relatives à l’„Union des supérieurs“ et à la „Fédération du Reich des Allemands de l’étranger catholiques“ ainsi qu’aux préparatifs de l’exposition romaine. Dans la soirée, on vit apparaître le chancelier du Reich Wilhelm Marx (Centre) avec le ministre des Affaires étrangères Gustav Stresemann (Parti Populiste Allemand) [Deutsche Volkspartei] ainsi que des représentants des autres ministères.<sup>27</sup> Le journal du Centre „Germania“ rapporta les propos du directeur ministériel Friedrich Heilbron des Affaires étrangères qui constatait que l’importance de l’activité missionnaire des Allemands constituait le meilleur démenti à l’allégation que l’Allemagne ne serait ni digne ni apte à coloniser. „Le travail de l’Etat et celui des missionnaires se complètent mutuellement. Il a émis l’espoir que l’Allemagne récupère ses colonies et ses zones de mission“.<sup>28</sup> La rencontre des supérieurs au Reichstag fut donc lestée politiquement. Le journal „Libre Belgique“ qui l’avait observée avec intérêt commenta: „Quoi qu’il en soit, le gouvernement, le monde politique allemand ont fort bien compris quel profit moral, politique, économique l’Allemagne peut tirer de l’extension des œuvres allemandes de missions à l’étranger“. Il faudrait considérer cela sous l’angle des „intérêts politiques internationaux du ‚Reich‘“.<sup>29</sup>

Lors de la 79<sup>ième</sup> séance parlementaire du Reichstag, le 20 juin 1925, le député du Centre Schreiber loua l’exposition universelle des missions à Rome qui, entre-

---

<sup>27</sup> Superioren-Konferenz-Protokoll, 3-4/6/1924. Archiv Vereinigung Deutscher Ordensobern, Bonn, DPB. Les relations de Wilhelm Marx aux diverses associations et son attitude de fonctionnaire vis-à-vis d’elles font défaut chez: Ulrich von Hehl, *Wilhelm Marx 1863-1946. Eine politische Biographie*, Mayence 1987.

<sup>28</sup> Missionstagung in Berlin, in: *Germania* du 5/6/1924. Provinzialarchiv der Weißen Väter, Cologne.

<sup>29</sup> Article: L’Allemagne et ses missionnaires catholiques, in: *Libre Belgique*, paru avant le 12 juillet 1924. (coupure de journal); cf. Deutsche Gesandtschaft Brüssel an Auswärtiges Amt, 12/7/1924. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, 62173.

temps, avait ouvert ses portes le 22 décembre 1924.<sup>30</sup> Schreiber mit surtout en avant le pavillon de l'hygiène et de la médecine tropicales. Il était désormais patent que „la science allemande et le zèle allemand jouent un rôle prépondérant dans le bien-être de l'humanité, surtout celui des visiteurs des tropiques“. Il souligna que „les œuvres allemandes de mission et les médecins allemands avaient publiquement prouvé l'aptitude de l'Allemagne à la colonisation“. Le procès-verbal indique: „Applaudissements soutenus“. Et Schreiber d'en venir au cœur de son discours: „Mais des succès dans ce domaine ne peuvent être obtenus que si l'on met au rancart les théories poussieuses de la séparation de l'Eglise et de l'Etat et si l'on a le courage de soutenir de nouvelles et inévitables opportunités de développement de la culture allemande et de l'influence allemande à l'étranger („très bien“! au Centre)“.<sup>31</sup> En 1926 parut le livre „Panorama mondial du catholicisme. L'exposition vaticane des œuvres missionnaires en textes et en images“.<sup>32</sup> Le député et membre du chapitre de la cathédrale Johannes Licht recommanda au ministère des Affaires étrangères de répandre largement ce livre car il montrait la convergence des „intérêts politiques du Reich allemand avec ceux des organisations ecclésiastiques“.<sup>33</sup> Lors d'une visite en 1931 aux pallotins de Londres qui dirigeaient la paroisse St. Boniface, le prélat Schreiber mettrait en exergue la „place unique qu'occupent les Allemands de l'étranger dans le devenir

---

<sup>30</sup> Cf. Ansgar Sinnigen, Die Vertreter der deutschen Missionen beim hl. Vater, in: *Germania* du 20 janvier 1925. Ibid., R 62213.

<sup>31</sup> Protokoll der 79. Sitzung des Reichstags, 20/6/1925. Ibid., R 72251.

<sup>32</sup> Cf. *Weltschau des Katholizismus. Die Vatikanische Missionsausstellung in Wort und Bild. Amtliche Deutsche Ausgabe*, Cahier 10, Munich 1926. Ibid., R 62214; cf. Robert Streit, *Die Weltmission der katholischen Kirche. Zahlen und Zeichen auf Grund der Vatikanischen Missionsausstellung 1925*, Fulda 1928.

<sup>33</sup> Leicht an Auswärtiges Amt, 15/10/1926. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62214.

de la nation allemande“ et parlerait même d’un „front culturel“ [Kulturfront]!<sup>34</sup>

*La commission d’experts du fonds culturel du ministère des Affaires étrangères*

Ce sont finalement aussi les députés Schreiber et Leicht qui prirent les rênes de la promotion des activités des ordres et des congrégations par le prétendu „fonds culturel“ du ministère des Affaires étrangères en poursuivant – sous une forme certes dissimulée – leurs objectifs d’un développement de la culture allemande et de l’influence de l’Allemagne à l’étranger. Le 5 novembre 1925, ils prirent leur fonction au sein de la commission d’experts chargée d’attribuer les allocations du fonds culturel, appuyés par le président de la Conférence des supérieurs, l’abbé bénédictin Placidus Vogel, le conseiller ministériel et député du Reichstag August Wegmann ainsi que le conseiller général du gouvernement Hermann Terdenge, un catholique travaillant au ministère des finances.<sup>35</sup> Le secrétaire général Sinnigen fut chargé de représenter les ordres missionnaires auprès des administrations, d’y faire des demandes de subventions et de les recevoir. Schreiber et Leicht étaient fondés de pouvoir, Terdenge les suppléait et Sinnigen exécutait les affaires. Ce faisant, il était tout à la

---

<sup>34</sup> Article: Das Auslandsdeutschum in England, in: *Kölnische Volkszeitung* du 31 août 1931. (coupure de journal). Cf. aussi Bericht Schreibers an Auswärtiges Amt, 17/9/1931. Ibid., R 62199. Il serait intéressant de se demander dans quelle mesure le concept de Schreiber de „front culturel“ ne serait pas un reflet tardif de la métaphore de la „guerre culturelle“. Cf. Barbara Beßlich, *Wege in den 'Kulturkrieg'. Zivilisationskritik in Deutschland 1890-1914*, Darmstadt 2000.

<sup>35</sup> Lorsque Terdenge passa du ministère des finances à celui des Affaires étrangères, le conseiller ministériel Dr. Othmar Fessler (du ministère de l’économie) le remplaça. Schreiber an Auswärtiges Amt, 6/9/1926. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62183.

fois secrétaire général de la Conférence des supérieurs, administrateur de la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques et administrateur de la commission d'experts chargée des œuvres catholiques pour les Allemands de l'étranger, ce qui, selon ses propres dires, représentait „quasiment un poste semi-officiel“.<sup>36</sup> Sinnigen expliqua aux membres de la Conférence des supérieurs que ces subsides étaient destinés à soutenir les projets à l'étranger, à l'exception des projets purement scolaires qui relevaient d'un autre fonds. Cela concernait par exemple „les activités culturelles allemandes dans des domaines ecclésiastiques catholiques: l'équipement et les indemnités de déplacement des visiteurs, des missionnaires, l'aménagement d'une bibliothèque, d'un lieu de prière qui puisse peut-être faire fonction de local de réunion pour une association“.<sup>37</sup> Les buts purement caritatifs étaient exclus de cette liste car il se serait alors agi de distribuer ces fonds sous forme d'aumônes aux indigents, ce qui contrevenait aux directives du ministère des Affaires étrangères. Sinnigen s'était entremis à Rome auprès des Conférences de St. Vincent et de Ste Elisabeth, car les Allemands, à l'étranger, étaient dispersés et „une activité caritative permettrait en même temps un travail culturel dans une large mesure, en renforçant le sentiment d'appartenance entre les Allemands“. Le fonctionnaire chargé du dossier se contenta d'apposer en marge à cette argumentation un point d'interrogation – et rejeta la demande.<sup>38</sup> En 1926, toutes les requêtes s'élevaient à 245.500 Mark,<sup>39</sup> en 1930 à 430.000 Mark<sup>40</sup> et en 1933 à

---

<sup>36</sup> Sinnigens Jahresbericht 1927/28, 8-9/5/1928. Archiv Vereinigung Deutscher Ordensobern, Bonn, DPB.

<sup>37</sup> Sinnigens Rundschreiben, 7/6/1926. Ibid.

<sup>38</sup> Sinnigen an Auswärtiges Amt, 20/7/1933; Auswärtiges Amt an Sinnigen, 30/7/1933. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, 62185.

<sup>39</sup> Schreiber an Auswärtiges Amt, 26/3/1926. Ibid., R 62183. Cf. Aufstellung für 1926. Ibid.: Le fonds géré par le service VI „Adminis-

315.675 Mark.<sup>41</sup> Même l'année précédant la dissolution de la commission d'experts, la somme atteignait encore quelque 315.000 Mark qui étaient employés de la manière suivante: activités paroissiales et culturelles à l'étranger en Europe et outre-mer, soutien missionnaire et culturel des ordres religieux allemands, ce qui impliquait aussi leurs aides apportées, à l'étranger, à des organisations et des institutions, équipements de voyage, littérature et frais d'entretien dans les zones de mission mais aussi soutien direct de l'activité culturelle en Afrique et en Asie de l'Est, propagation de littérature religieuse, formation d'Allemands de l'étranger et soutien de diverses organisations favorisant le travail ecclésiastique à l'étranger.<sup>42</sup>

---

tration des relations culturelles, humanitaires et scientifiques avec l'étranger" énumère pour 1926 des frais généraux pour le maintien de la germanité à l'étranger et à des fins culturelles. A côté de cela, on trouve également: le système scolaire et éducatif allemand à l'étranger, le domaine universitaire et les affaires scientifiques de l'étranger, les Eglises et les œuvres missionnaires, les affaires médicales, les tâches culturelles à vocation confessionnelle, les arts, le cinéma, les manifestations sportives, les livres et la littérature, les hôpitaux allemands, les médecins à l'étranger, le service d'émigration. En ce qui concerne la partie catholique du fonds ecclésiastique, on trouve, pour l'année 1926 (Terdenge und Goeken an den Gesandten Freytag, 31/1/1927. Ibid.) les dépenses suivantes: 40.470 Mark pour les tâches culturelles générales catholiques, 13.480 Mark pour les voyages à destination de l'Allemagne, 9.450 Mark de frais de déplacement à l'étranger, 175.800 Mark pour la formation académique et celle des jeunes recrues qualifiées en Allemagne et à l'étranger, 17.000 Mark pour l'organisation de la germanité à l'étranger, 21.300 Mark pour des livres, des revues et des journaux, 13.000 Mark pour la construction d'églises et pour la pastorale.

<sup>40</sup> Cf. le dossier: Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62184.

<sup>41</sup> Auswärtiges Amt an Gutachter-Ausschuß Sinnigen, 22/2/1933. Ibid., R 62185.

<sup>42</sup> Cf. Aufstellung des katholischen Anteils der Mittel für kirchliche kulturelle Deutschumpflege im Ausland innerhalb des Kulturfonds des Auswärtigen Amtes für das Haushaltsjahr 1935/1936, 11/1/1935. Ibid.

On ne pouvait pas affirmer dans tous les cas de figure qu'il s'agissait là d'une activité à caractère purement religieux, apolitique et supranational, comme il en était question dans les directives et les énoncés des requêtes. Citons par exemple le cas des sœurs du Bon Pasteur, dans la ville libre de Dantzig, qui reçurent 2000 Mark „pour faire contrepoids aux activités des sœurs polonaises“.<sup>43</sup> De même, une recommandation du prélat Schreiber qui réclamait 20.000 Mark „pour les ursulines de Dantzig dont le travail de diffusion en faveur de l'élément allemand à l'étranger est particulièrement important face à la propagande culturelle polonaise dans cette ville“.<sup>44</sup> Les pallotins de Dantzig, quant à eux, obtinrent, entre 1928 et 1930, 8000 Mark pour l'aménagement d'un petit séminaire. La commission d'experts avalisa le projet „au vu de l'importance éminente de l'entreprise, eu égard à la situation de Dantzig extrêmement assaillie par la polonité“.<sup>45</sup> La même commission octroya au secrétariat général de la Conférence des supérieurs 3000 Mark pour la diffusion de l'ouvrage du père Theodor Gentrup des missionnaires de Steyl „La germanité dans la région du Danube médian“ car ce livre recoupait „les intérêts allemands“ et servait d'„ouvrage de progagande“.<sup>46</sup> L'Union des supérieurs obtint 8000 Mark en 1930 pour ses propres œuvres ecclésiastiques et culturelles ainsi que pour „ses activités servant les intérêts de la germanité“.<sup>47</sup> Pour le collège de Berchman à Pullach, les Jésuites devaient recevoir une aide de 4000 Mark pour financer les études de 20 théolo-

---

<sup>43</sup> Protokoll des Gutachter-Ausschusses, 1/4/1927. Kommission für Zeitgeschichte, Bonn, NL Büttner, RKA, B.V.2e)j.

<sup>44</sup> Schreiber an Auswärtiges Amt, 15/2/1927. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62183.

<sup>45</sup> Gutachter-Ausschuß an Auswärtiges Amt, 15/3/1928. Ibid., R 62197. Cf. Leugers, *Unternehmensgeschichte*, p. 411s.

<sup>46</sup> Gutachter-Ausschuß, Sinnigen, an Auswärtiges Amt, 27/1/1931. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62166.

<sup>47</sup> Bewilligung des Gutachter-Ausschusses vom 3.4.1930. Ibid., R 62184.

giens étrangers (yougoslaves, tchèques, bohêmes). „La formation de ces théologiens dans un collège allemand est déjà en soi au service des intérêts culturels allemands car ils courent sinon le risque d’accepter une invitation de pays aux taux de change dépréciés, tels que la France et la Pologne, et de tomber ainsi dans leur aire d’influence. Or une éducation allemande est le meilleur garant que ces théologiens, une fois revenus dans leur patrie – les pays anciennement autrichiens – agiront dans le sens de l’Allemagne en renforçant l’élément allemand“. Et le prélat Schreiber d’ajouter, dans sa justification du dossier auprès du ministère des Affaires étrangères: „En raison du caractère éminemment discrétionnaire de ces allocations, la commission d’experts accorde beaucoup de valeur à ce que celles-ci ne soient pas directement octroyées par des services officiels“. Elles furent donc virées sur le compte de Sinnigen qui les transféra par la suite.<sup>48</sup> En d’autres termes, on pourrait dire que des fonds publics furent „blanchis“ dans une institution religieuse pour être ensuite utilisés à des fins politiques conformes aux intentions de l’Etat – tout cela sous le manteau d’activités religieuses de ces congrégations. Ce faisant, on touchait là à un domaine sensible qui ne passa pas inaperçu des supérieurs.

---

<sup>48</sup> Schreiber an Auswärtiges Amt, 23/5/1927. Ibid., R 62183. Même des initiés tels que le Père mariste J. Boesch ignoraient ces relations étroites. Dans un article (J. Boesch, Auswärtiges Amt und Auslandsvvertretungen, in: *Kreuz und Caritas*, octobre 1929, p. 304) il réclamait que les „larges prestations culturelles allemandes“ fournies par les missionnaires fussent mieux prises en compte par les pouvoirs publics. Tergende, du ministère des Affaires étrangères, répliqua (réponse à Boesch du 19/12/1929. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62174) qu’il s’était entretenu à plusieurs reprises avec ces messieurs de l’ Union des supérieurs et que Boesch, s’il pouvait s’informer des „efforts consentis jusqu’alors et des résultats obtenus“, réviserait son jugement.

*Les ordres religieux dans le „sillage politique“*

La discussion au sein de la Conférence des supérieurs – qui, à partir de 1926, s’était rebaptisée en „Union des supérieurs“ [Superioren-Vereinigung], s’enflamma sur la question de savoir si l’on courait le risque de „tomber dans le sillage politique“. L’évolution observée au sein de la „Fédération du Reich des Allemands de l’étranger catholiques“ donna lieu à de telles discussions. Le père Theodor Gentrup mit en garde: „Toute l’affaire des Allemands de l’étranger n’est pas considérée d’un point de vue strictement culturel mais bien aussi politique“. Direction imprimée: „Irrédentisme pangermanique!“ L’Union des supérieurs ne pouvait en aucun cas emboîter le pas. „Pour notre action et notre rayonnement à l’étranger, ce serait la mort“. Les ordres religieux chargés de „missionner les païens“ n’avaient reçu de Rome que la stricte injonction de „poursuivre des buts exclusivement religieux“. <sup>49</sup> Le 9 novembre 1927, l’Union des supérieurs se retira de la Fédération du Reich des Allemands de l’étranger catholiques. Sinnigen exposa les dangers de l’évolution récente de cette association, surtout depuis qu’elle était dirigée par l’ex-conseiller ministériel Philipp Brugger: à l’instar des associations germaniques, la Fédération faisait désormais de la propagande pour la culture de la germanité. „Voici qui soulève toute une série de conflits; les associations germaniques ne peuvent s’empêcher de toucher au domaine politique et d’avoir une attitude nationaliste. Nous avons suffisamment de preuves que des catholiques ordinairement irréprochables adoptent, dans des questions nationales, des opinions très exagérées, pour ne pas dire franchement hérétiques, et poussent l’amour de leur propre peuple à un tel degré

---

<sup>49</sup> Superioren-Vereinigung -Protokoll, 6/5/1927. Archiv Vereinigung Deutscher Ordensobern, Bonn, DPB. Concernant l’association pangermanique, cf.: Rainer Hering, *Konstruierte Nation. Der Alldeutsche Verband 1890 bis 1939*, Hambourg 2003.

d'exclusivité qu'ils portent facilement atteinte à la justice et à la charité envers les autres peuples".<sup>50</sup>

Autant l'Union des supérieurs se démarqua de la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques dans son conflit avec les intentions de Brugger, autant demeura-t-elle inconséquente avec ses propres principes en ce qui concerne la collaboration avec des associations non confessionnelles telles que les diverses sociétés coloniales et germaniques. Tant que les avantages prévalaient à outrepasser les limites menant au politique, on trouvait des justifications de casuistes à demeurer au sein de ces associations. C'était d'autant plus toléré que s'y trouvaient aussi des représentants des grandes associations catholiques, et même quelques évêques, ou bien des députés catholiques du Centre ou du Parti Populiste Bavarois [Bayerische Volkspartei] qui favorisaient l'impression que, tout compte fait, même d'un point de vue politique, le cadre licite pour un catholique était respecté et que les députés, pour défendre les intérêts catholiques, étaient habilités, le cas échéant, à avoir recours à des moyens politiques.

Le secrétaire général Sinnigen se tint en retrait dans ces groupements coloniaux et germaniques et ne s'associa pas à la politique qu'ils menaient.<sup>51</sup> L'intérêt à retirer pour les

---

<sup>50</sup> Sinnigens Rundschreiben, 19-21/11/1927. Archiv Vereinigung Deutscher Ordensobern, Bonn, DPB.

<sup>51</sup> Sinnigen faisait partie des associations suivantes: Association d'Extrême-Orient [Verein im Fernen Osten], Société coloniale allemande [Deutsche Kolonialgesellschaft], Association pour la lutte contre le commerce des spiritueux africains [Verein zur Bekämpfung des Afrikanischen Branntweinhandels], Société allemande pour la science des indigènes [Deutsche Gesellschaft für Eingeborenenkunde], Organisation pour la sauvegarde allemande [Deutscher Schutzbund], Fédération des Allemands de l'étranger [Bund der Auslandsdeutschen], Association pour la germanité à l'étranger [Verein für das Deutschtum im Auslande], Association pour la colonisation et la migration [Verein für Siedlung und Wanderung], Académie allemande [Deutsche Akademie], Assistance unifiée à la germanité de l'étranger [Vereinigte Fürsorge für das Auslands-

ordres religieux passait au premier plan de ses préoccupations. Rester membre de ces associations était „éminemment avantageux dans l’optique des relations avec les administrations du Reich“. <sup>52</sup> Cette proximité avec les représentants du gouvernement et avec les députés était particulièrement patente lors de discussions au Reichstag avec l’Union des supérieurs et des dîners qui s’en suivaient – „le Centre payait“. <sup>53</sup> C’est pourquoi Sinnigen proposa Berlin comme lieu de rencontre des conférences ultérieures car on lui avait dit „dans les milieux parlementaires et gouvernementaux“ qu’il était nécessaire „que l’Union des supérieurs s’y laissât voir au moins une fois par an“. Son président, l’abbé bénédictin Vogel, accueillit la proposition favorablement car la récente conférence de Berlin leur „avait fait gagner beaucoup de terrain“. <sup>54</sup>

En 1928, l’Union des supérieurs discuta des positions à adopter face aux ambitions des associations coloniales allemandes qui touchaient visiblement aux domaines que les supérieurs, après guerre, voulaient absolument exclure pour ne pas nuire à leurs œuvres de mission et à leurs activités auprès des Allemands de l’étranger. Mais au lieu de se retirer franchement de ces associations, l’Union adopta une attitude de casuistes: “Les congrégations et les missionnaires ne peuvent pas participer aux objectifs politiques et purement économiques de ces associations“. Dans

---

deutschtum], Groupement d’études pour les migrations allemandes [Arbeitsgemeinschaft für Deutsches Wanderungswesen], Groupement d’études colonial du Reich [Koloniale Reichsarbeitsgemeinschaft]. Concernant ces diverses institutions, cf. Dieter Fricke et al. (Eds.), *Lexikon zur Parteiengeschichte. Die bürgerlichen und kleinbürgerlichen Parteien und Verbände in Deutschland (1789-1945)*, vol. 1-4, Leipzig 1983-1986.

<sup>52</sup> Superioren-Konferenz -Protokoll, 3-4/6/1924. Archiv Vereinigung Deutscher Ordensobern, Bonn, DPB.

<sup>53</sup> Aufzeichnung Leyendeckers von der Superioren-Konferenz 1924. Provinzarchiv der Hünfelder Oblaten, Mayence.

<sup>54</sup> Superioren-Konferenz -Protokoll, 5-6/5/1926. Archiv Vereinigung Deutscher Ordensobern, Bonn.

les questions ethnologiques, culturelles, humanitaires, sociales et dans des domaines voisins, les missionnaires sont prêts à soutenir les objectifs respectifs. Pour cette raison, on estime qu'il est favorable que le secrétaire général de l'Union des supérieurs continue à faire partie de la présidence de ces associations<sup>55</sup>. Au contraire de la démission de la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques – due en partie aussi à des querelles personnelles entre Sinnigen et Brugger – cette position était particulièrement inconséquente et montre bien l'attitude louvoyante de l'Union des supérieurs dans ses coalitions d'intérêts durant la République de Weimar.

Car les associations en question étaient loin de faire une distinction aussi nette que pensait pouvoir la faire en théorie l'Union des supérieurs entre leurs mobiles et leurs fins. Elles émettaient elles aussi des attentes face aux assemblées de leurs membres. C'est ainsi que Sinnigen appartenait aussi au comité général de la „Société coloniale allemande“ [Deutsche Kolonialgesellschaft] ainsi qu'aux instances dirigeantes de la cellule de Berlin-Charlottenburg de cette même Société.<sup>56</sup> Son directeur, Hupfeld, avait déjà donné à entendre, en octobre 1917, qu'on attendait des missions allemandes „une certaine mesure de sentiment national“ car, dans le passé, elles avaient plutôt fait montre d'une „certaine ouverture au monde“.<sup>57</sup> Les objectifs concernaient, dans le domaine politique, la restauration de l'égalité des droits coloniaux pour l'Allemagne et la „remise en cause de la thèse de la culpabilité coloniale“.<sup>58</sup>

<sup>55</sup> Superioren-Vereinigung -Protokoll, 8-9/5/1928. Ibid.

<sup>56</sup> Cf. Reichsverband für die katholischen Auslandsdeutschen, Tätigkeitsbericht Sinnigens 1924/25. Kommission für Zeitgeschichte, Bonn, NL Büttner, RKA, A.III.2; d'autres dossiers in: Bundesarchiv Berlin, R 1001, 6689; Landesarchiv Berlin, Rep. 142/1 St B 4083.

<sup>57</sup> Hupfeld, in: Bericht über die Sitzung des Ausschusses der Deutschen Kolonialgesellschaft, 19/10/1917. Bundesarchiv Berlin, R 61 Ko 1, 483.

<sup>58</sup> Deutsche Kolonialgesellschaft. Aufruf zur Deutschen Kolonialhilfe, 1929. Landesarchiv Berlin, Rep. 142/1 St B 4083. Cf. Edgar Hart-

dans le domaine économique le rattachement à la métropole des zones coloniales de matières premières, de marchés et de travail, et dans le domaine culturel, l'“instauration et la sauvegarde d'une puissante germanité dans les colonies soustraites“. La „Société coloniale“ voulait „unir tous les cercles du peuple allemand favorables à la colonisation en une grande association coloniale de lutte et de travail“. <sup>59</sup> Elle glissait de plus en plus vers l'extrême-droite. Son président, Dr. Heinrich Schnee, avait annoncé que son but était de récupérer les colonies car il fallait de l'espace vital pour une régénération sociale et un développement moral accru. C'est pourquoi son secrétaire général, Erich Duems, envisagea en 1932 une collaboration plus étroite avec le Parti national-socialiste des travailleurs allemands [Nationalsozialistische Deutsche Arbeiterpartei] qui avait aussi une section des colonies. <sup>60</sup> Sinnigen ne prit pas ses distances face à cette intention, mais il n'ignorait pas les différences, comme le prouve sa lettre du 14 novembre 1931 au nouveau président de l'Union des supérieurs, le provincial des oblats de Hünfeld, Max Kassiepe: „Nos souhaits concernant les ex-colonies s'étendent dans une autre direction, à savoir que la Société coloniale allemande n'ignore pas complètement nos missionnaires et nos activités. C'est peut-être un bien que nos missionnaires puissent dire qu'elle ne les soutient pas dans leurs activités, surtout en ce qui concerne l'école, dans la mesure où celle-ci poursuit des buts purement po-

---

wig, Deutsche Kolonialgesellschaft 1887-1936, in: *Lexikon zur Parteiengeschichte*, vol. 1, Leipzig 1983, p. 724-748.

<sup>59</sup> Ziele und Aufgaben der Deutschen Kolonialgesellschaft. Bundesarchiv Berlin, R 1001, 6697.

<sup>60</sup> Cf. Erich Duems, Die Deutsche Kolonialgesellschaft seit Versailles, in: *50 Jahre Deutsche Kolonialgesellschaft (1882-1932)*, Berlin 1932, p. 112. Maintenant Bundesarchiv Berlin, anciennement Bundesarchiv Koblenz, R 57/1050-12.

litiques, notamment la récupération des colonies perdues.<sup>61</sup>

Mais pour ce qui est des buts politiques, d'autres organisations – dont faisait partie Sinnigen – les poursuivait également. L'«Union des Allemands de l'étranger» [Bund der Auslandsdeutschen] – à laquelle 130 associations et groupements étaient rattachés en 1930 – avait eu beau déclarer en 1918 qu'elle n'avait pas de buts politiques,<sup>62</sup> elle ne se privait pas de citer le „vœu le plus cher de tout Allemand“, à savoir „réunir en une Grande-Allemagne“<sup>63</sup> tous les territoires allemands que le traité de Versailles avait fait perdre. Sinnigen faisait partie du comité consultatif de l'«Union des Allemands de l'étranger».<sup>64</sup> De la même façon, l'«Organisation pour la sauvegarde allemande» [Deutscher Schutzbund], fondée en mai 1919 – et à laquelle adhéraient 115 associations en 1925 – annonçait dans ses statuts la „culture du sentiment communautaire entre tous les Allemands“ ainsi que „la défense du caractère national allemand menacé surtout dans les zones fron-

---

<sup>61</sup> Sinnigen an Kassiepe, 14/11/1931. Archiv Vereinigung Deutscher Ordensobern, Bonn. Les consignes de Rome étaient claires. Pie XI avait donné aux œuvres missionnaires des directives univoques: elles ne devaient pas servir le nationalisme mais le catholicisme et l'apostolat, ne pas s'immiscer dans les affaires temporelles, et collaborer, sur le territoire de la mission, de façon unitaire. Bericht von Bergens an Auswärtiges Amt, 12/12/1929. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62174.

<sup>62</sup> Cf. dossiers in: Landesarchiv Berlin, Rep. 42 Nr. 26395 vol. 1; Maintenant Bundesarchiv Berlin, anciennement Bundesarchiv Koblenz, R 57/1003-25; Bundesarchiv Berlin, R 61 Ko 1, 301 et 335.

<sup>63</sup> Bund der Auslandsdeutschen. Aufgaben und Ziele [1924]. Maintenant Bundesarchiv Berlin, anciennement Bundesarchiv Koblenz, R 57/1003-25. Cf. Manfred Weißbecker, Bund der Auslandsdeutschen 1919-1939, in: *Lexikon zur Parteiengeschichte*, vol. 1, p. 202-209.

<sup>64</sup> Cf. dossiers in: Maintenant Bundesarchiv Berlin, anciennement Bundesarchiv Koblenz, R 57/1003-25.

talières des pays allemands et à l'étranger".<sup>65</sup> Sinnigen faisait partie de la présidence de cet organisme.<sup>66</sup>

L'«Organisation de sauvegarde allemande» tout comme l'«Association pour la germanité à l'étranger» [Verein für das Deutschtum im Ausland] étaient étiquetées „orientées à droite» auprès des autorités. Mais leur fidélité à la constitution ne pouvait être mise en doute, ajoutait-on.<sup>67</sup>

*La fin de la commission d'experts et la mise au pas  
autoproclamée de la Fédération du Reich des Allemands  
de l'étranger catholiques*

Ce n'est qu'après que le gouvernement d'Adolf Hitler eut instauré dans le Reich allemand la dictature nazie que le secrétaire général de l'Union des supérieurs, Sinnigen, démissionna des associations nationales et coloniales. On mettait maintenant en avant la „tendance nettement politique des associations qui pourrait facilement attirer des ennuis à l'Union des supérieurs totalement apolitique".<sup>68</sup> Les supérieurs optèrent là pour une autre tactique que la „Fédération des Allemands de l'étranger catholiques"<sup>69</sup> soutenue par les évêques qui adopta, quant à elle, le „principe du Führer» et dont le dirigeant Emil Clemens Scherer, un

<sup>65</sup> Satzung des Deutschen Schutzbundes e.V. Bundesarchiv Berlin, R 61 Ko 1, 390; cf. d'autres dossiers in: ibid., R 61 Ko 1, 335, R 61 Schu 1,2; Landesarchiv Berlin, Rep. 142, St B 1750/II.

<sup>66</sup> Cf. dossiers in Bundesarchiv Berlin, R 61 Ko 1, 335 et 390; Landesarchiv Berlin, Rep. 142 StB 1750/II.

<sup>67</sup> Vertrauliche Stellungnahme Noebels über die Organisationen, die mit der Arbeit für das Auslandsdeutschtum beschäftigt sind, 5/1/1923. Bundesarchiv Berlin, R 43 I, 545.

<sup>68</sup> Superioren-Vereinigung-Protokoll, 15/5/1934. Archiv Vereinigung Deutscher Ordensobern, Bonn. Concernant les modifications au sein des associations après 1933, cf.: Luther, *Volkstumspolitik*, p. 67-78.

<sup>69</sup> Concernant la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques sous le „troisième Reich", cf.: Leugers, *Interessenpolitik*, p. 264-268.

docteur en histoire de l'Eglise alsacien, se posa ostensiblement aux côtés du Reichsführer SS Heinrich Himmler lors du rassemblement de l'«Association pour la germanité à l'étranger» en 1934. Le ministre de l'intérieur du Reich, Wilhelm Frick, envoya un message de salutations dans lequel il soulignait que l'Association pour la germanité à l'étranger méritait „le soutien de chaque compatriote et surtout de chaque véritable national-socialiste“.<sup>70</sup> Scherer fit savoir à la Conférence épiscopale que les fonds de la Fédération devaient désormais être répartis par l'entremise de l'organisme caritatif Bonifatiusverein afin qu'ils ne fussent pas considérés „par des autorités étrangères comme étant des subsides politico-étatiques destinés à la propagande.“<sup>71</sup> Ansgar Sinnigen observa de façon critique l'évolution ultérieure de la Fédération. Il fustigea ses objectifs de „mettre entièrement la religion au service de l'idéologie du peuple“ et ses critiques concernant les membres des ordres évoluant à l'étranger qui tendaient à „s'incorporer au pays“, c'est-à-dire à pratiquer l'assimilation et l'inculturation.<sup>72</sup>

Lorsque Scherer fit l'objet d'un de ces fameux „procès pour infraction à la réglementation des changes“, le ministre des Affaires étrangères insista pour que la procédure

---

<sup>70</sup> Grußwort Fricks zur Tagung des Vereins für das Deutschtum im Ausland, 15/5/1934. Maintenant Bundesarchiv Berlin, ancienement Bundesarchiv Koblenz, R 57/1012-2. Cf. Kurt Poßekel, Verein für das Deutschtum im Ausland 1881-1945, in: *Lexikon zur Parteiengeschichte*, vol. 4, p. 282-297; Gerhard Weidenfeller, *VDA. Verein für das Deutschtum im Ausland. Allgemeiner Deutscher Schulverein (1881-1918). Ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Nationalismus und Imperialismus im Kaiserreich*, Francfort/M. 1976. Scherer, de la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques, siégeait aussi au conseil consultatif du "Volksdeutscher Rat". Concernant ce dernier, cf. Luther, *Volks-tumspolitik*, p. 84s.

<sup>71</sup> Eingabe des Reichsverbands für die katholischen Auslandsdeutschen durch Scherer an die Bischofskonferenz, 24/7/1935. Archivum Provinciae Teutoniae, Cologne.

<sup>72</sup> Sinnigen an Dominikanerprovinzial Siemer, après le 31/8/1936. Ibid.

demeurât secrète car „les relations entretenues par le Reich avec les Allemands de l'étranger“ ne devaient pas être dévoilées.<sup>73</sup> La Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques avait en effet reçu d'importants subsides en provenance de fonds publics pour „des tâches spéciales de nature délicate“.<sup>74</sup> Albert Büttner remplaça Scherer, le cas fut réglé et l'argent de l'Etat continua d'alimenter la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques sous le conseiller d'Etat, Mgr. Wilhelm Berning.<sup>75</sup>

Les ordres religieux connurent une autre évolution. Sinnigen continua tout d'abord à se faire des illusions quant à ses rapports avec les autorités du Reich et de l'Etat, d'autant plus que la plupart des collaborateurs bien connus des Affaires étrangères étaient restés en poste. On était conscient, dans ce ministère, de „la valeur des œuvres de mission catholiques pour les intérêts culturels allemands et pour la promotion des relations avec les pays étrangers“.<sup>76</sup> Cependant, un changement de cap se fit jour. Sinnigen était d'avis qu'il fallait souligner „que nos autorités ne soutiennent financièrement pas directement le travail religieux, mais bien plutôt ses corrélaires nationaux ou culturels. C'est ainsi que des entreprises et des activités qui, d'un point de vue religieux catholique, sont nettement moins importantes obtiennent souvent une aide relative-

---

<sup>73</sup> Auswärtiges Amt an Reichsjustizministerium, 8/6/1936. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62262. Concernant Emil Clemens Scherer, cf. la prise de position critique de: P. Nordblom, *Deutsche*, p. 585.

<sup>74</sup> Auswärtiges Amt an Reichs- und Preußisches Ministerium der Wirtschaft, Assessor Turowski, 27/4/1936. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62262.

<sup>75</sup> Concernant le rôle de Berning au sein de la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques, on ne trouve presque rien chez: Klemens-August Recker, *„Wem wollt ihr glauben?“ Bischof Berning im Dritten Reich*, Paderborn et al. 1998, p. 21, 92-95.

<sup>76</sup> Superioren-Vereinigung-Protokoll, 15/5/1934. Archiv Vereinigung Deutscher Ordensobern, Bonn.

ment conséquente alors qu'il n'y a pas ou peu de moyens pour les vastes travaux de mission".<sup>77</sup> Sinnigen, qui continua tout d'abord à gérer les affaires de la commission d'experts habilitée à distribuer les allocations du fonds culturel des Affaires étrangères, n'employait plus désormais, dans ses dossiers de demande, que des expressions du genre „pour promouvoir le travail culturel de la germanité catholique".<sup>78</sup> En retour, les permis accordés par le ministère aux dossiers de la commission portaient la mention „patronage ecclésiastique de la germanité à l'étranger".<sup>79</sup> A partir de 1934, Sinnigen employa ces formules de façon encore plus schématique. C'est ainsi qu'il recommanda, pour les œuvres des pallotins d'outremer et des zones de mission, la somme de 1500 Reichsmark en vue de „rehausser le nom allemand dans les territoires coloniaux" pour prouver „que des femmes et des hommes allemands sont vraiment aptes à coloniser".<sup>80</sup> Dans le dossier de la province est-allemande des Jésuites, il mettait en avant la „promotion des activités culturelles et ecclésiastiques de la germanité en Europe de l'Est et dans les zones de mission".<sup>81</sup> Son propre voyage dans les pays baltes, financé par les Affaires étrangères, trouva dans son rapport au ministère ainsi que dans des articles de journaux<sup>82</sup> des échos tels que „les religieux catholiques dans les pays baltes et leur rôle dans la promotion de la culture allemande". Encore en août 1935, pouvait lire sous la plume du catholique Ferdinand Goeken, un collabora-

<sup>77</sup> Superioren-Vereinigung -Protokoll, 16/5/1933. Ibid.

<sup>78</sup> Sinnigen an Auswärtiges Amt, 1/8/1933. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62185.

<sup>79</sup> Auswärtiges Amt an Sinnigen, 18/12/1933. Ibid.

<sup>80</sup> Sinnigen an Auswärtiges Amt, 2/5/1934. Ibid., R 62172.

<sup>81</sup> Sinnigen an Auswärtiges Amt, 29/11/1934. Ibid.

<sup>82</sup> Cf. Bericht Sinnigen an Auswärtiges Amt, 1934; Auswärtiges Amt an Deutsche Gesandtschaften in Kowno, Riga, Reval, Stockholm, 11/10/1934; Sinnigen: Die Baltenländer, ein neues Arbeitsfeld deutscher Ordensleute, in: *Kölnische Volkszeitung* du 4, 5, 6 octobre 1934. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62172.

teur de longue date de Sinnigen aux Affaires étrangères, que des subventions avaient été accordées, notamment la somme de 7000 Reichsmark pour „les intérêts allemands en Europe de l'Est“.<sup>83</sup>

L'arrestation de Sinnigen à la suite des prétendues infractions à la réglementation des changes au cours de l'année 1935/1936 modifia sa position.<sup>84</sup> Goeken lui enjoignit de s'abstenir désormais de toute activité d'expertise. Mais cette évolution avait déjà débuté plus tôt. Le fonds des Affaires étrangères dont la destination avait été en grande partie régie par la commission d'experts – au moins pour ce qui est des propositions qui en émanaient – avait été dissous le 1er avril 1935 et les derniers dossiers qui furent traités concernaient l'année 1935/1936. En août 1935, la Conférence épiscopale reconnut la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques comme centrale des activités destinées à l'étranger,<sup>85</sup> ce que l'évêque Berning fit savoir à toutes les administrations. La commission d'experts cessa de travailler. L'administrateur de la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques favorable au régime, Scherer, communiqua, au printemps 1936, à Sinnigen, la résolution suivante: „Le ministère des Affaires étrangères a donc subséquemment fait savoir qu'à

---

<sup>83</sup> Goeken an Sinnigen, 2/8/1935. Bundesarchiv Berlin, R 901, 69474.

<sup>84</sup> Concernant l'arrestation de Sinnigen, cf.: Leugers, *Interessenpolitik*, p. 275s.; Rainer Maria Groot-huis, *Im Dienste einer überstaatlichen Macht. Die deutschen Dominikaner unter der NS-Diktatur*, Münster 2002, p. 316-319.

<sup>85</sup> Cf. Protokoll der Plenarkonferenz des deutschen Episkopats, 20-22/8/1935, in: Bernhard Stasiewski (rédacteur), *Akten deutscher Bischöfe über die Lage der Kirche 1933-1945*, vol. II: 1934-1935, Mayence 1976, p. 282: l'épiscopat reconnaît le travail de la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques ainsi que ses statuts; cf. Protokoll der Plenarkonferenz des deutschen Episkopats, 17-19/8/1938, in: Ludwig Volk (rédacteur), *Akten deutscher Bischöfe über die Lage der Kirche 1933-1945*, vol. IV: 1936-1939, Mayence 1981, p. 500s.

l'avenir, dès qu'il s'agira d'activités culturelles ou religieuses catholiques à l'étranger, seule la centrale reconnue par l'Eglise, à savoir la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques, sera son partenaire officiel".<sup>86</sup> Les ordres religieux actifs à l'étranger durent donc à l'avenir déposer leurs demandes auprès de la Fédération du Reich des Allemands de l'étranger catholiques qui, sous la pression des autorités, modifia son appellation en 1938 pour devenir la „Fédération du Reich pour la germanité catholique à l'étranger“ [Reichsverband für das katholische Deutschtum im Ausland] et perdurer tranquillement sous la dictature.

*Le concept traditionnel de culture contre l'idéologie nationale-socialiste*

Lorsqu'on lit les rapports des ordres et des congrégations soutenus financièrement par le fonds culturel, on est frappé par la simplicité de leur propre intelligence du rôle qu'ils remplissaient comme vecteurs de la culture. Dans les zones de mission d'Australie et d'Afrique (Province du Cap centrale et Queenstown), les pallotins indiquent de façon très traditionnelle qu'ils ont érigé pour les aborigènes et pour les Noirs des hôpitaux, des orphelinats et des écoles et qu'ils les ont formés dans l'artisanat, l'agriculture et l'élevage. Ce travail culturel est au service de l'évangélisation. Les frères et pères installés à Londres, en Tchécoslovaquie, aux Etats-Unis, au Brésil, en Argentine, au Chili, quant à eux, sont au service immédiat de la „germanité“ car ils s'occupent là-bas, dans des buts religieux, directement de compatriotes organisés dans des associations allemandes, par l'intermédiaire d'écoles et de

---

<sup>86</sup> Reichsverband für die katholischen Auslandsdeutschen, E. Scherer, an Sinnigen, 20/4/1936. Archivum Provinciae Teutoniae, Cologne.

journaux allemands.<sup>87</sup> L'abbé métropolitain bénédictin Chrysostomus Schmid de St. Ottilien légitime les activités culturelles des bénédictins en Afrique de l'Est (allemande), en Afrique du Sud, en Corée, en Mandchourie, en Amérique du Nord, aux Philippines et au Vénézuëla de façon tout aussi naturelle. Tous les établissements sont des „centres de culture allemande“ avec des champs, des jardins, des étables, des ateliers, des maisons de pierre, des écoles.<sup>88</sup> Pour Schmid, on trouvait encore à St. Ottilien „cette tradition de la mission à laquelle l'Allemagne doit son caractère hautement culturel et moral“.<sup>89</sup>

Après 1935, les avis concernant le véritable impact culturel des ordres et des congrégations divergea de plus en plus parmi les administrations et les autorités. Si quelques-unes d'entre elles voulaient encore concéder aux missions „un rôle d'ersatz ou d'intérim pour notre politique culturelle“<sup>90</sup> jusqu'à l'instauration de propres organismes culturels nationaux-socialistes pour l'étranger, d'autres en revanche voulaient les supprimer immédiatement.<sup>91</sup> Martin Bormann exigea cela en mars 1939 lorsqu'il appela de ses vœux la fermeture de toutes les écoles

<sup>87</sup> Bericht der Pallottiner als Anlage zum Schreiben Sinnigen, Gutachter-Ausschuß für die Katholische Deutsche Auslandsarbeit, an Auswärtiges Amt, 20/3/1932. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, R 62172.

<sup>88</sup> Schmid an Sinnigen, 16/7/1934. Gutachter-Ausschuß für die katholische Deutsche Auslandsarbeit, Sinnigen, an Auswärtiges Amt, 1/8/1934. Ibid.

<sup>89</sup> Schmid an Himmler, 25/1/1940. Archiv der Erzabtei St. Ottilien. A 7.1.2.

<sup>90</sup> Konsul Granow, Auswärtiges Amt, an Stahlecker, 28/1/1941. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, BA 69297.

<sup>91</sup> Concernant les démêlés des ordres avec les nationaux-socialistes de 1940 à 1945, cf. Antonia Leugers, *Gegen eine Mauer bischöflichen Schweigens. Der Ausschuß für Ordensangelegenheiten und seine Widerstandskonzeption 1941 bis 1945*, Francfort/M. 1996, p. 140-210; id., *Georg Angermaier 1913-1945. Katholischer Jurist zwischen nationalsozialistischem Regime und Kirche. Lebensbild und Tagebücher*, 2ième édition, Francfort/M. 1997, p. 112-125.

de mission et l'arrêt du recrutement, pour des raisons naturellement idéologiques. Il n'arrivait pas à comprendre, disait-il, „en quoi les ordres missionnaires ont, de facto, une importance pour l'influence culturelle allemande. Il me semble plutôt qu'il s'agit là d'un argument avancé par ces ordres eux-mêmes pour éviter la fermeture de leurs écoles“.<sup>92</sup> L'ambassadeur au Brésil rapporte que les missionnaires de Steyl implantés là-bas „n'ont pas d'intérêts germaniques, mais seulement catholiques et ecclésiastiques“ et que bien au contraire, ils se comportent de manière passive face aux „questions germaniques“. Certains même prônent une „lutte ouverte contre le Troisième Reich et l'idéologie nationale-socialiste“.<sup>93</sup> Il revient donc désormais au ministère des Affaires étrangères de „juger de façon plus critique la valeur politico-culturelle de chaque œuvre missionnaire individuelle pour les intérêts allemands“.<sup>94</sup> On voit ainsi que les nationaux-socialistes s'étaient implantés, en grande partie, au sein même du ministère des Affaires étrangères.<sup>95</sup>

<sup>92</sup> Bormann an Reichsministerium für Wissenschaft, Erziehung und Volksbildung, 31/3/1939. Bundesarchiv Berlin R/5101, 23114.

<sup>93</sup> Deutsche Botschaft Rio de Janeiro an Auswärtiges Amt, 9/4/1937. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes, Berlin, BA 69461.

<sup>94</sup> Aufzeichnung Staudacher, Auswärtiges Amt, über Gespräch mit Dr. Heinrich Krone, Missionsverwaltungs-Gesellschaft, und Steyler Missionspater Balkenhol. Ibid., BA 69299.

<sup>95</sup> Cf. Luther, *Volkstumspolitik*, p. 175; Düwell/ Link, *Kulturpolitik*, p. 61; Hans-Jürgen Döscher, *Das Auswärtige Amt im Dritten Reich*, Berlin 1987, p. 192s., 196, 309s. Adam von Trott zu Solz livre un exemple typique de ces controverses au sein du ministère des Affaires étrangères concernant le rôle joué par les ordres à l'encontre des efforts entrepris par les nationaux-socialistes. Trott s'exprime – en tant que rapporteur de l'agence des renseignements du ministère – sur les activités culturelles des bénédictins de St. Otilien (Adam von Trott zu Solz, an SS-Oberführer Stahlecker, 31/3/1941. Politisches Archiv des Auswärtigen Amtes Berlin, BA 69297): «Je ne connais de visu les activités des bénédictins en Extrême-Orient que pour ce qui concerne la Corée. » L'abbé du monastère dispose sans aucun doute de sources d'information et de connexions avec les cercles politiques les plus haut placés. Si on l'y convie fermement,

*Bilan*

Pour le ministère des Affaires étrangères, les ordres et les congrégations de la République de Weimar représentaient des partenaires intéressants déjà du simple fait qu'ils définissaient leurs activités comme strictement religieuses, apolitiques et supranationales, ce qui, tôt ou tard – même après les décrets du traité de Versailles – était appelé à leur ouvrir à nouveau des champs d'action à l'échelle mondiale. Les hommes politiques du Reich allemand, quant à eux, avaient les mains liées en ce qui concerne les territoires étrangers qu'ils considéraient comme relevant „de l'intérêt du Reich“. Pour les ordres et les congrégations, le ministère des Affaires étrangères était intéressant car il les revalorisait et leur redonnait, par une collaboration empreinte de confiance et par un soutien financier, cette reconnaissance pour leurs performances qu'ils avaient perdue à la suite de la première guerre mondiale lorsqu'ils avaient subi l'humiliation de l'expulsion de leurs zones de mission, et bien sûr aussi parce qu'il leur promettait des aides pour leurs projets futurs. Mais c'est bien entendu le ministère qui dictait les conditions en n'octroyant les subsides en provenance du „fonds culturel“ que si les ordres religieux se comportaient comme des „vecteurs de la culture de la germanité à l'étranger“. Pour

---

il serait certainement en mesure de les mettre au service des intérêts allemands. «Partant de cet exemple, il me semble opportun de continuer à envoyer des missionnaires en Extrême-Orient jusqu'à ce que le Reich y implante les organisations culturelles qu'il a prévues. En conséquence, j'approuve la prise de position du c[on]s[ul] Granow.» Concernant le voyage de Trott en Corée et ses activités au ministère des Affaires étrangères, cf. Andreas Schott, *Adam von Trott zu Solz: Jurist im Widerstand. Verfassungsrechtliche und staatspolitische Auffassungen im Kreisauer Kreis*, Paderborn et al. 2001, p. 37, 41s.; id., Adam von Trott und die Wegweisung des Widerstandes - Von der europäischen Tragödie zur Friedensgemeinschaft, in: Ulrich Karpen (Ed.), *Europas Zukunft. Vorstellungen des Kreisauer Kreises um Helmuth James Graf von Moltke*, Heidelberg 2005, p. 135-140.

eux qui, traditionnellement – et surtout dans leurs aires de mission – défendaient un concept culturel large et dépourvu de toute étroitesse nationaliste, une telle situation les amenait à se faire complices d’une politique extérieure du Reich allemand camouflée. Le ministère utilisait en effet des „caisses noires“ pour des projets dont les promoteurs – pour parler en termes chrétiens – „en poussant l’amour de leur propre peuple à un tel degré d’exclusivité portaient facilement atteinte à la justice et à la charité envers les autres peuples“ (Sinnigen) et finissaient par ériger un „front culturel“ contre les „influences culturelles étrangères“ (prélat Schreiber), ce qui semblait à l’opposé du commandement de la réconciliation chrétienne. L’Union des supérieurs, des abbés et des provinciaux du Reich allemand était, qui plus est, impliquée dans un vaste réseau d’associations germaniques et coloniales dont la tendance politique et dont la propagande étaient en fait aux antipodes de l’idéal de l’Union des supérieurs et la conduisait inévitablement dans le „sillage politique“. Seul le changement de régime (avec l’instauration du national-socialisme) amena son secrétaire général à démissionner de ces associations mais pas à rompre les relations avec le ministère des Affaires étrangères. La fin de cette coopération – que Sinnigen entretenait depuis 1925 au sein de la commission d’experts chargée de l’octroi des allocations du „fonds culturel“ – fut dictée par le ministère lui-même en avril 1935. Le „Troisième Reich“ aurait en effet exigé des ordres et des congrégations qu’ils fonctionnassent comme des relais de la culture au sens national-socialiste du terme. Mais leurs idéologues en chef réfutaient carrément les ordres religieux. Pour des raisons tactiques – et au gré de données régionales – ils furent encore tolérés pour une période transitoire car, sans aucun doute, ils avaient su consolider leurs positions, au niveau de la politique culturelle, durant la République de Weimar. Pour les nazis, des ordres religieux allemands à l’étranger, en solu-

tion de remplacement et de façon transitoire, étaient encore un pis-aller face à une „influence culturelle étrangère“ qu'ils redoutaient dans le cas de religieux et de religieuses issus de nations étrangères.

---

\* Conférence tenue lors du colloque international „Religious Institutes and Catholic Culture in 19th and 20th Century Europe“, 9-10 septembre 2005, université de Fribourg (Suisse). Traduit de l'allemand par Pascale Schulte (Berlin).